

Retour sur la JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES 8 mars 2020

À l'initiative de la Ville de Paris

La Ville de Paris célèbre la Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes chaque année depuis le 8 mars 2002. Cet événement permet d'aborder les questions d'égalité femmes/hommes sous l'angle social, politique et culturel, de faire un point sur les droits des femmes, leurs avancées et de sensibiliser les parisien·nes au féminisme. L'édition 2020 avait pour thème « L'égalité professionnelle ».

Cet événement fédère très largement: les mairies d'arrondissements, les associations, les centres sociaux, les services polyvalents, les PAD, les directions de la Ville, les bibliothèques – médiathèques, en organisant des événements qui permettent de nombreux échanges avec le grand public.

2^{ème} forum féministe parisien « L'égalité professionnelle pour tou·tes » Samedi 7 mars Mairie du 4^e arrondissement

Le 2ème forum féministe parisien s'est déroulé samedi 7 mars, à la Mairie du 4e arrondissement, avec pour thème l'égalité professionnelle. Le forum a réuni sur une journée complète, un village des structures engagées pour l'égalité professionnelle, ainsi que des tables rondes et des ateliers pour penser et construire collectivement les moyens d'atteindre cette égalité. L'égalité professionnelle, consacrée par le droit depuis plus de 50 ans, peine toujours à se concrétiser: inégalités salariales, inégale répartition des tâches domestiques, discriminations faites aux femmes dans l'emploi, violences sexistes et sexuelles sur le lieu de travail, dévalorisation du travail des femmes, précarité des métiers à dominante féminine,... L'enjeu d'égalité professionnelle se déploie en une multitude de sujets, comme autant de combats à mener pour défendre la place des femmes sur le marché de l'emploi et dans la sphère professionnelle.

Le forum a ainsi réuni et mobilisé:

- 40 structures sur le village de l'égalité professionnelle, organisées autour de 5 pôles thématiques - égalité dans l'emploi, entreprenariat féminin, orientation et mixité professionnelle, droits des femmes dans le travail, insertion professionnelle des femmes – afin de présenter leurs actions et de proposer des animations au public.
- 3 tables rondes réunissant une douzaine d'intervenantes: chercheuses, militantes associatives, juristes,...
- 6 ateliers pratiques pour construire l'égalité professionnelle au quotidien.
- Deux expositions: « Tu joues bien pour une fille » d'HF Ile-de-France sur la place des femmes dans les musiques actuelles et « L'égalité femmes-hommes dans le travail » d'Adéquations.
- Une dizaine d'agent·es du service égalité intégration inclusion (DDCT- Ville de Paris) mobilisé·es pour la logistique et l'accueil du public.





Les stands du village « L'égalité professionnelle pour tou·tes »





Les stands du village « L'égalité professionnelle pour tou·tes »

Ouverture du forum

"L'égalité professionnelle, (est une) condition clé de l'autonomie des femmes"

Comme les années précédentes, Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, a présenté le forum, cette année aux côtés d'Ariel Weil, Maire du 4º arrondissement. Elle a d'abord rappelé ce constat: « Les femmes continuent de subir des inégalités professionnelles, d'être davantage touchées par la précarité, d'assumer l'essentiel des tâches domestiques, d'être moins bien représentées dans les médias, en politique et même dès l'école. Le sexisme et les violences restent aussi omniprésents. Or tant que des femmes seront tuées parce que femmes, il ne sera pas possible de parler d'égalité!». À ce constat d'une permanence des inégalités et des violences de genre, elle oppose le mouvement de lutte irrépressible pour l'émancipation des femmes, qui mobilise toujours plus au sein des jeunes générations, vecteur d'une « transition féministe » au sein de la société. C'est ce mouvement pour la « conquête d'une égalité réelle », dont la journée du 8 mars est un symbole fort et fédérateur, que la Ville de Paris soutient et accompagne.



Ariel Weil et Hélène Bidard lors de l'ouverture du forum



Les associations lors de l'ouverture du forum

Thème de ce 2^{ème} forum féministe du 8 mars et fil rouge des multiples événements qui se sont déroulés durant tout le mois de mars à Paris, « l'égalité professionnelle, (est une) condition clé de l'autonomie des femmes » a déclaré Hélène Bidard. Cet enjeu d'égalité professionnelle se joue dès le plus jeune âge, dans l'éducation et l'orientation scolaire des jeunes filles. Il se joue également dans la répartition inégalitaire des tâches domestiques, rappelant que «À la maison, les femmes consacrent en moyenne 4 h par jour aux tâches domestiques contre 2h30 pour les hommes. » Assumant la grande majorité des tâches ménagères et parentales, les femmes accomplissent une double journée de travail, qui met à mal leur carrière, leur implication et ambitions dans le travail, mais aussi leur épanouissement personnel et la possibilité de trouver des temps de répit, des temps à soi. Pour faire face à ces multiples responsabilités, de nombreuses femmes sont contraintes de réduire leur temps de travail : « 82% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes ». A travail réduit, salaires et retraites réduits : « les salaires des femmes sont inférieurs de 25% à ceux des hommes» et « l'écart entre les femmes et les hommes en matière de pension est encore aujourd'hui de 42%. » Ces inégalités de salaires et retraites perpétuent la précarité économique des femmes et participent au maintien d'une dépendance économique des femmes vis à vis des hommes. Et quand bien même les femmes travaillent à temps égal, travail égal, ou travail de valeur égale, à celui des hommes, elles continuent d'être moins bien rémunérées.

Ces inégalités jalonnent tout le parcours professionnel des femmes : « Les femmes et les hommes n'accèdent pas aux mêmes carrières et évolutions de carrière. Les femmes continuent dans le travail à être assignées à des tâches stéréotypées, leurs compétences sont mal exploitées, leur travail est dévalorisé, et leurs voix sont peu entendues. » C'est dans le travail mais aussi dans l'accès à l'emploi, que ces inégalités se manifestent : discriminations à l'embauche, situations de vulnérabilité particulière de certaines femmes - victimes de violences, femmes étrangères, femmes handicapées - qui freinent leur entrée sur le marché du travail.

Le forum féministe « L'égalité professionnelle pour tou·tes » a ainsi choisi de mettre à l'honneur les femmes, associations, collectifs, institutions qui luttent pour atteindre l'égalité professionnelle. C'est à travers des tables rondes, un village des associations, des ateliers et deux expositions, que le forum a permis d'interroger et de rendre visible ces inégalités professionnelles, pour construire collectivement les moyens de les dépasser.

Lancement du prix de la relève féministe Chantal Rogerat Apostolo

La matinée a été marquée par le lancement du prix de la relève féministe, honorant la mémoire de Chantal Rogerat Apostolo, ouvrière, journaliste, chercheuse et syndicaliste féministe. Ce prix lancé par Maxime Apostolo de l'association Pulsart et deux personnalités de la lutte féministe – Monique Dental et Rachel Silvera – a pour but de récompenser des initiatives de jeunes féministes de 15 à 30 ans, sur des actions qui œuvrent à promouvoir l'histoire des luttes féministes, qui encouragent à l'égalité dans et par le travail, ou encore qui soutiennent les actions intergénérationnelles.





Débats sur les tables rondes

Table 1 : « Égalité professionnelle : Que dit la loi ? Comment mieux la faire appliquer ? »



Anaë Perez-Ainciart, avocate à la Fondation des femmes et animatrice de la table, a introduit l'échange en rappelant ce principe fondamental énoncé par la loi : l'obligation d'égalité de traitement entre tou·tes les salarié·es et entre les femmes et les hommes. La loi pose aussi l'interdiction de « mesures discriminatoires fondées sur le sexe, l'état de grossesse, la situation de famille », et édicte un certain nombre d'obligations à la charge de l'employeur·se en matière de promotion de l'égalité et de lutte contre les différences de traitement (information des salarié·es et des représentant·es du personnel, négociation collective notamment). Des sanctions civiles et pénales sont aussi prévues pour faire de l'égalité professionnelle, un droit effectif.

Pourtant, Margaret Maruani, chercheuse au MAGE rappelle ce paradoxe de la «transformation sans précédent de la place des femmes dans le monde du travail qui ne s'est pas accompagnée d'un déclin conséquent des inégalités entre femmes et hommes dans le monde du travail.» La féminisation du monde du travail initiée dans les années 1960 et la percée des femmes à l'école et à l'université, n'a pas aboli les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail et dans l'emploi. Au contraire, les femmes sont moins bien payées que les hommes (25% d'écart de salaire à équivalent temps plein), sont

majoritaires dans le sous-emploi, fortement concentrées dans les métiers du tertiaire ne requérant pas ou peu de qualification initiale et sur des emplois dit féminins, dévalorisés. Elles sont aussi fortement impactées par la précarité, que cela soit en période d'activité et dans la retraite.

Sur leur lieu de travail, les femmes sont également exposées aux violences sexuelles comme l'évoque Mathilde Cornette, juriste à l'AVFT, ces violences ayant pour but de « maintenir les femmes à leur place et de leur rappeler que la sphère du travail n'est pas la leur ». Or, si le droit est dans les textes, plutôt protecteur en matière de violences sexuelles au travail, dans la pratique, ce droit est encore faiblement respecté: les employeur-ses observent peu leur obligation d'assurer la sécurité sur le lieu de travail, et de nombreuses plaintes pour ces motifs sont classées sans suite. Les employeur-ses, les représentant-es du personnel ou encore les référent-es harcèlement sexuel sont encore trop peu formé-es en la matière, et les avocat-es spécialisé-es, peu nombreux-ses et coûteux-ses. Pour combattre ces inerties, Mathilde Cornette appelle les femmes à s'emparer du droit, et à se faire accompagner par des structures spécialisées.

Face à toutes ces inégalités et violences, quel est le rôle des représentantes du personnel et quelles sont les dispositions pour faire avancer l'égalité? Claire Serre-Combe de la CGT rappelle que « la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes de 2014 » a posé l'obligation de « négocier l'égalité professionnelle au sein des branches professionnelles, pour aboutir à des accords ». Or, l'absence de sanction permet encore aujourd'hui à près de 60 % des branches professionnelles de n'avoir aucune clause relative à l'égalité professionnelle. Du côté des entreprises, seules celles de plus de 50 salariées ont l'obligation d'un accord sur l'égalité professionnelle sous peine de sanctions financières. Paradoxe, lorsque l'on sait que les femmes sont très souvent concentrées au sein des petites entreprises. Enfin, « l'index pour l'égalité professionnelle » lancé en 2019, obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 50 salariées, a pour objectif de passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Mesurant le niveau atteint par l'entreprise en matière d'égalité à travers 5 critères, l'outil ne permet cependant pas selon Claire Serre-Combe, de faire avancer l'égalité, voire contribue à la freiner, du fait de la restriction des critères en termes de mesure effective des inégalités, d'un mode de notation largement favorable aux entreprises, d'absence de contrôle, mais surtout de la faiblesse des sanctions.

Pour Savine Bernard, avocate, si les textes et mesures en matière d'égalité professionnelle ne manquent pas, - elle parle même « d'armada de textes » -, les actions en justice portées par des femmes sont peu nombreuses. Chiffres révélateurs : les discriminations ne représentent que 3% du contentieux en droit du travail. Or parmi ces 3% de contentieux liés aux discriminations, seuls 6% concernent des discriminations de genre, dont une majorité sont portées par des hommes! Pourtant, Savine Bernard souligne les bons résultats lorsque des actions sont menées par des femmes, permettant rattrapage des salaires et obtention de réparations financières. De plus, un nouvel outil juridique a vu le jour en 2014,

s'appliquant depuis 2016 aux discriminations dans l'emploi : l'action de groupe, permettant le lancement d'une action juridique collective qui apporte « une solution pour mettre fin à une discrimination de masse », et permet de reconnaître le « caractère systémique d'une discrimination ». En 2019, une première action de groupe contre des discriminations salariales subies par des femmes, a ainsi été lancée au sein d'une grande entreprise du secteur bancaire.

La loi peut a contrario participer à reproduire, voire creuser ces inégalités. Suzy Rojtman du CNDF a ainsi pointé le recul qu'apporterait le projet de loi sur les retraites en matière d'égalité. Elle a critiqué la prise en compte (défavorable pour les femmes) de la totalité de la carrière dans le calcul des retraites versus un système actuel valorisant les meilleures périodes salariales, le nouveau système de prise en compte des enfants, ou encore les modifications de condition d'obtention de la pension de réversion.

Les participantes ont ainsi démontré l'importance de la prise en compte de la situation spécifique des femmes dans le travail et la retraite, pour penser les lois et le cadre légal. Faute de quoi, les inégalités professionnelles que les femmes subissent, continuent de se perpétuer.

Table 2 : « Les femmes sur le marché du travail : Quels moyens pour garantir l'insertion professionnelle de toutes ? »



Malgré une « évolution positive de la participation des femmes dans le marché du travail, avec un taux d'activité et d'emploi qui augmentent », Séverine Lemière, économiste et animatrice de la table, a évoqué l'écart de 7 ou 8 points du taux d'emploi des femmes par rapport aux hommes, écart qui s'accroît lorsque l'on s'intéresse à l'emploi à temps complet. Car « Une femme sur 3 qui travaille, travaille à temps partiel. » Le non-emploi des femmes demeure bien souvent invisible : sous-emploi, chômage non répertorié malgré le désir de travailler,... De fait, les femmes rencontrent des freins spécifiques dans leur accès à l'emploi, telles que la maternité et les charges parentales, la réalisation des tâches ménagères, la dévalorisation des compétences, ou encore l'exposition aux violences conjugales. Ces freins peuvent être aussi intériorisés par les femmes, qui ressentent plus facilement que les hommes, une absence de légitimité, une culpabilité à privilégier leur carrière professionnelle, un sentiment d'incompétence, ou encore des difficultés à assumer leurs ambitions. Comment dès lors, lever ces freins à l'insertion professionnelle des femmes ? Comment les accompagner dans leur insertion professionnelle ?

Pour Solange Messias Cidreira, chargée de mission mixité à Pôle Emploi Paris, il est primordial que les institutions de l'insertion professionnelle sensibilisent et forment leurs agent·es, aux enjeux d'égalité: « Notre combat c'est de sensibiliser en interne ». Elle a ainsi créé un réseau interne des correspondant·es égalité au sein des 15 agences parisiennes de pôle Emploi. Chaque agence établit un diagnostic local et une feuille de route autour de la création d'activité des femmes, la mixité

professionnelle, l'insertion professionnelle des femmes, ou encore les violences faites aux femmes. Des dispositions spécifiques sont aussi mises en place, comme la prise en charge financière des frais de garde d'enfants jusqu'à 3 mois, dispositions encore peu investies du fait d'un manque d'informations et de connaissances. Pôle Emploi soutient aussi financièrement les associations spécialisées qui accompagnent les femmes dans leur insertion professionnelle.

Car ce sont ces associations qui œuvrent en premier lieu à accompagner les femmes dans leur insertion professionnelle, comme en témoigne Naaima Id Hmaou, accompagnée par l'association ADAGE, et qui s'engage à son tour auprès d'autres femmes, au sein du conseil citoyen d'arrondissement et du conseil d'administration d'un centre social de son arrondissement : « C'est mon propre parcours qui m'a amené à vouloir aider les femmes, et mes filles, pour qu'elles ne traversent pas ce que j'ai vécu. » À travers ses mots se dessinent d'autres freins, plus invisibles, à l'insertion professionnelle des femmes, comme celui de l'illégitimité ou encore du sentiment de culpabilité: « Avant je culpabilisais parce que je ne travaillais pas, et au moment où j'ai repris le travail, j'ai culpabilisé encore, parce que je ne donnais pas assez de temps à mes enfants. »

La difficile articulation entre travail et famille, et cette culpabilité des mères qui s'investissent dans la sphère sociale, politique, professionnelle, conduit Sylviane Giampino à s'interroger: « Pourquoi les pères travaillent-ils trop? ». Le réflexe de priorisation professionnelle des hommes et le déséquilibre dans la sphère domestique, dans le partage des tâches, n'est pas sans conséquence sur l'investissement des femmes dans la sphère professionnelle. Elle rappelle aussi que l'éducation des enfants, loin d'être une affaire strictement privée, est une responsabilité sociétale et politique.

Pour Joséphine Py de l'association Empow'Her, l'entreprenariat constitue également un levier privilégié à l'insertion professionnelle des femmes, favorisant leur autonomisation et leur permettant de créer leur propre activité, mais surtout d'être actrice du changement sociétal, en créant des réponses aux besoins des femmes. Et pourtant, en France, seules 33% des entreprises sont créées par des femmes.

Par leurs interventions, les participantes ont montré l'importance de comprendre la multiplicité des freins qui touchent les femmes dans leur insertion professionnelle, de sensibiliser les acteur-rices de l'emploi mais également les bénéficiaires ellesmêmes, et la nécessité de créer des dispositifs spécifiques, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, pour lever ces freins à l'emploi des femmes.

Table 3 : « Travail au féminin, pour une reconnaissance du labeur des femmes : quels combats ? Quelles actions ? »



« Encore aujourd'hui, quand on pense « femmes au travail », on pense qu'elles sont secrétaires, aides à domicile, aides-soignantes, caissières, agentes d'entretien, infirmières, enseignantes,... » déplore Rachel Silvera, économiste et membre du Mage (Marché du travail et genre). De fait, ces emplois sont très majoritairement occupés par des femmes, mais aussi dévalorisés. Car « toutes ces fonctions renvoient à des fonctions proches de ce qui se joue dans la famille. Soigner, aider, assister, accompagner, ça serait dans une sorte de naturel féminin.» Les compétences de ces métiers à prédominance féminine sont disqualifiées, les savoirfaire discrets propres à ces professions non reconnus, et la charge physique et nerveuse de ces métiers, niée.

Le propos de Rachelle Keke, femme de chambre gréviste à l'Hôtel Ibis Batignolles appuie ce dernier point : « Quand tu arrives le matin, tu te retrouves avec 30 chambres, 40 chambres, voire même 50 chambres, et les insultes ne sont pas payées. {...} Ce métier abîme nos corps. » Cette lutte emblématique de la condition des femmes occupant des métiers féminisés, dit non-qualifiés et donc précarisés, permet de rendre visibles les violences économiques et physiques que subissent ces femmes dans leur emploi. Leur lutte pour des conditions de travail meilleures et l'internalisation de leur emploi, permet aussi de sortir de l'invisibilité ces métiers à prédominance féminine et occupés majoritairement par des femmes noires. Tiziri Kandi de la CGT - HPE (Hôtels de prestige et économiques), qui accompagne les grévistes, souligne la façon dont s'opère la dévalorisation de leur travail et les

moyens de le revaloriser : « Reconnaître ce travail, non pas comme simple travail de ménage mais comme travail de femme de chambre avec des qualifications, avec un certain niveau d'autonomie et donc d'un salaire qui correspond à ces compétences. »

Cette lutte fait écho à l'action de l'Organisation femmes égalité, qui œuvre auprès des femmes des milieux populaires pour porter, faire connaître, et soutenir leurs exigences et aspirations. Ana Azaria, sa présidente, souligne l'importance de la lutte de terrain dans le combat pour la revalorisation des emplois féminisés : « Soutenir les luttes, les faire connaître, c'est ça qui rend visible ces métiers, leurs compétences, leur importance, et c'est par là qu'on arrache des augmentations de salaires, et qu'on lutte contre la précarité, et contre les cadences, les heures supplémentaires non payées, et contre la sous-traitance. » Elle souligne aussi que cette lutte doit être portée par les travailleuses elles-mêmes, ce qui passe par un travail de conscientisation des inégalités qu'elles subissent et des moyens de défendre leurs droits.

La dévalorisation du travail des femmes ne se cantonne cependant pas aux métiers féminisés. Il concerne toutes les femmes, y compris celles qui gravitent dans des professions mixtes. Lydie Recorbet, chargée de mission RH et RSE au sein de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), accompagne des entreprises, organisations syndicales, fédérations professionnelles, à mettre en place des politiques RH socialement responsables. Elle a souligné l'importance de sensibiliser et de former au sein même des entreprises, aux inégalités de traitement entre femmes et hommes et de déconstruire les stéréotypes sur les compétences dites féminines et naturelles. L'ORSE édite ainsi un guide « Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes » et promeut des processus RH qui prennent en compte la dimension de genre, du recrutement à la gestion salariale.

De la grève aux processus RH, les intervenantes ont dressé un tableau complet des différents moyens de revaloriser les emplois féminisés, et de façon plus globale, le travail des femmes. Pénibilité, compétences et savoirs faires, salaires,... les enjeux sont multiples et les moyens de la lutte, pluriels. Les échanges autour de la table ont aussi permis de mettre en lumière le rôle premier que doivent jouer les travailleuses elles-mêmes, dans ce combat pour la reconnaissance de leur travail à sa juste valeur.

> Ateliers « L'égalité professionnelle en pratique! »

Animés par différentes associations, les ateliers « l'égalité professionnelle en pratique ! » ont permis de donner à connaître des moyens d'appliquer l'égalité professionnelle au quotidien. De la négociation de salaire à la répartition égalitaire des charges domestiques, en passant par la féminisation des noms des métiers, l'égalité se pense et se travaille au jour le jour, à l'échelle individuelle et collective.

L'égalité professionnelle commence dès le plus jeune âge, dans les choix d'orientation professionnelle des jeunes filles. Or ces choix d'orientation sont déterminés par le genre. C'est pourquoi l'association Becomtech aide à ouvrir l'horizon professionnel des jeunes filles, en les sensibilisant aux questions d'orientation et en les initiant aux métiers du numérique. Mais comment s'identifier à un métier dans lequel les femmes demeurent minoritaires et quasi invisibles? En commençant par féminiser les noms de métiers, a proposé Agitée, agenda des militances féministes. Pour que les autrices, plombières, doctoresses, chauffeuses, trouvent toute leur place dans leurs métiers. Mais également en sortant les femmes de l'ombre, et notamment celles qui ont marqué l'histoire, de par leur talent, leurs découvertes, leurs exploits. L'association Empow'Her a ainsi proposé aux participant es de son atelier de retrouver les noms de ces femmes exceptionnelles qui ont marqué l'histoire, trop vites oubliées.





De gauche à droite: « Négociation de salaire » par Georgette Sand, « S'orienter en toute liberté: sortir des clichés pour l'égalité professionnelle » animé par Becomtech.

L'égalité professionnelle se travaille aussi au sein de l'espace domestique, comme l'a montré Maydée. Alors que la répartition des tâches domestiques (ménage et parentalité) est encore largement inégalitaire, l'association est venue présenter son application permettant de mesurer la répartition des tâches domestiques au sein du couple. Mais c'est bien sûr au sein de l'espace de travail que les femmes défendent en premier lieu leur place. L'association Georgette Sand a ainsi donné aux participantes de son atelier, les moyens de négocier son salaire : travailler la prise de parole, la valorisation de ses compétences, convaincre ou encore résister à la critique. Mais si l'action en faveur de l'égalité professionnelle peut-être individuelle, elle doit aussi se faire collective. L'association Quartiers du Monde a ainsi animé un atelier de développement du pouvoir d'agir collectif des femmes, au service de la défense des droits des femmes dans le travail. Car c'est avant tout par la solidarité entre femmes et l'action collective, que le combat féministe progresse.







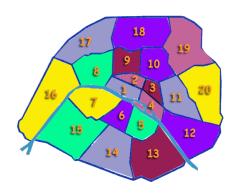


De haut en bas, de gauche à droite « L'égalité domestique pour l'égalité professionnelle ? » par Maydée, et « Modèles invisibles : sortons les femmes de l'ombre ! » par Empow'Her , « Féminiser les noms de métiers pour démasculiniser les privilèges » par Agitée – agenda des militances féministes et « pouvoir d'agir collectif féminin pour la conquête et défense des droits professionnels » par Quartiers du Monde



L'édition du 8 mars 2020 a été perturbée par la crise sanitaire liée à la COVID 19, néanmoins certaines mairies d'arrondissement, associations et structures parisiennes ont pu maintenir leurs actions avant le confinement, leurs retours sont positifs tant sur la diversité des actions menées que sur la fréquentation du public lors des manifestations.

BILAN DES ARRONDISSEMENTS



À chaque édition du 8 mars, les mairies, les associations et partenaires municipaux s'investissent et s'engagent dans l'organisation de manifestations ayant trait à la thématique choisie, ou s'en approchant.

De nombreux événements étaient prévus durant le mois de mars, certains ont pu avoir lieu mais d'autres ont été annulés suite à l'épidémie du? COVID-19.

Différentes structures ont reporté leurs actions dans le courant de l'année ou pour l'édition 2021.

2^e arrondissement

Du 5 au 15 mars à la mairie du 2e



« Femmes en lutte, femmes en lumière »

L'exposition de photographies d'Emmanuelle Corne a attiré un public nombreux, le vernissage a accueilli une trentaine de personnes dans une ambiance conviviale

Le samedi 7 mars: conférence sur les luttes des grévistes avec des intervenantes des services de propreté de la SNCF, de la RATP et de certains grands hôtels, les échanges ont été très constructifs, le public participatif et à l'écoute des femmes de ménage qui luttent pour leurs droits et leurs conditions de travail.

Conférence du 7 mars 2020

3^e arrondissement

Du 2 au 9 mars à la mairie du 3e

« Place des femmes dans l'architecture en France et en Europe »

L'association ARVHA a présenté une exposition sur les projets et les réalisations des femmes architectes, et organisé des tables rondes sur la situation des femmes dans le secteur de l'architecture.

L'exposition a été un succès, grâce à la qualité et la diversité des projets montrés par les femmes architectes, et des intervenantes passionnées, motivées et développant des idées et des concepts concrets, positifs et innovants. Participation d'un large public (plus de 200 personnes).

http.www.femmes-archi.org

Vidéo du vernissage de l'exposition :

https://www.facebook.com/ARVHAFR/videos/516159719045001/

Vidéo de la conférence :

https://www.facebook.com/441906852548341/videos/1278289652377051/



Les comédiennes: C. Evita et I. Coville, habillées en salonnières ©Ariane Mestre

Dimanche 8 mars dans les 3° et 4° arrondissements

« Mutinerie chez les muses »

L'association le Matrimoine de Paris a invité le public à un itinéraire culturel autour de la place des Vosges, pour y rencontrer des muses en costume et perruque : Mesdames de Scudery, de Sable, Clotilde de Vaux, Françoise Gilot, le couple des Cognacq-Jay. L'ombre de Pablo Picasso rôde et s'offusque de ce que les muses s'émancipent et deviennent créatrices. Une chanteuse soprano a interprété des chants baroques et modernes.

Malgré un temps pluvieux une trentaine de personnes a participé au parcours et

posé de nombreuses questions à l'association. La mairie du 3^e avait mis à disposition du public son livret « Les femmes du Haut-Marais ».

5^e arrondissement

Dimanche 8 mars à la mairie du 5°

« Femmes dans les salons parisiens au XVIIe et XVIIIe siècle : l'Art de la conversation de Madame de La Fayette à Manon Roland ».

Conférence présentée par l'association Réussir l'égalité Femmes-Hommes.

Catherine Chadefaud et Edith Payeux ont répondu à bon nombre de questions de la quarantaine de personnes présentes. Les intervenantes ont distribué des citations sur le thème, le public a essayé d'identifier les auteurs et autrices.

À propos des femmes et de l'époque révolutionnaire une comédienne présente a proposé à l'improviste quelques extraits de chansons qui furent appréciés.

6e arrondissement

Jeudi 5 mars Fondation des Femmes Inauguration de la Cité audacieuse



Portée par la Fondation des Femmes avec le soutien de la Ville de Paris, la Cité audacieuse a été inaugurée par la Maire de Paris, en présence d'Hélène Bidard, d'élu·es de Paris, d'Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des Femmes, de Sylvie Pierre-Brossolette, présidente du comité d'orientation de la Cité Audacieuse enfin, des partenaires privés. Un public nombreux a été accueilli chaleureusement au sein de cette ancienne école municipale. La Cité audacieuse a pour ambition de faire rayonner les droits des femmes à Paris et en France. Elle accueille les bureaux d'associations de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité. Il s'agit d'un lieu d'accueil culturel et citoyen, ouvert au public.

Lundi 9 mars à la mairie du 6°

« À la découverte de femmes d'exception »

Jean-Pierre Lecoq, Maire du 6° arrondissement et les élu·es d'arrondissement ont fait l'éloge de huit femmes qui contribuent à l'activité économique, sociale et culturelle de l'arrondissement: Solange Frantz, bénévole à l'association des Papillons Blancs, Donatienne Hantin, co-fondatrice du Festival Jazz à Saint-Germain-des-Prés, Virginie Helewa Fondatrice de At Montessori, Danielle Majdoub, Restauratrice, Séverine Merlen infirmière, Nathalie Motte Masselink galeriste, Monique Mouroux Déléguée générale du Comité Saint-Germain-des-Prés et Marie-Madelaine Parin, restauratrice de faïence et de porcelaine. Chacune

a reçu la Médaille d'Honneur du 6^e arrondissement. Cette cérémonie a été suivie d'un concert avec le duo de clarinettes basses Filipendule formé par Christelle Pochet et Annelise Clément.

Cette fête a été l'occasion de mettre en lumière l'exposition « Lueurs » de la peintre Sabine Savornin avec ses œuvres réalisées à l'huile, à l'acrylique et à l'aquarelle.

Cette soirée a remporté un franc succès ; le public très nombreux a apprécié ces spectacles et a pu rencontrer les femmes mises à l'honneur cette année, par la Mairie du 6°

10e arrondissement

Mercredi 4 mars

Médiathèque Françoise Sagan. Carré historique du Clos Saint-Lazare

« Editathon sur les prisonnières de la prison Saint-Lazare »

La médiathèque a souhaité porter un regard nouveau sur l'histoire du lieu qu'elle occupe, et notamment sur la période où Saint-Lazare devint un lieu d'enfermement et de punition pour les criminelles et les prostituées. Il s'agissait de compléter des pages déjà existantes mais partielles ou de créer des fiches *Wikipédia* de femmes enfermées à Saint-Lazare et oubliées de l'histoire. L'atelier a affiché complet avec huit participant·es.

Jeudi 12 mars

« Le féminisme pour les Nul.le.s »

Conférence en partenariat avec l'association ACORT.

Intervention de Mine Günbay et Joanna Kocimska autour du livre *le féminisme* pour les nul.le.s. Le public, d'une trentaine de personnes, était très intéressé, les intervenantes ont été très accessibles et passionnantes.

Dimanche 8 mars : Place de la République.



© RuePublique

L'association RuePublique a organisé avant le départ de la manifestation nationale du 8 mars, une performance pour sensibiliser le public aux violences faites aux femmes. Malgré une météo pluvieuse un large public était présent au cours des performances des circassiennes.

Samedi 7 et dimanche 8 mars Promenade Urbaine - La Chapelle/Barbès 10° et 18°



Un week-end de festivités organisé par Esprit d'Ebène et la Compagnie Gaby Sourire en partenariat avec EDL 18°.

Samedi 7 mars

Débat «Comment peut-on éduquer à l'égalité Femmes -Hommes ?" Animé par Ludovic, assistant familial ayant des pratiques féministes dans son métier et Sabrina Nouri de la France Insoumise sur l'égalité femmes – hommes.

Leurs témoignages ont été suivis d'échanges avec le public.

Dans l'après-midi, plusieurs matchs de foot féminin ont été organisés avec des associations et des comités de *Miss* de la diaspora africaine.

Dimanche 8 mars

Ouverture de stands de diverses activités pour tous les âges, comme Nafi de Simay Hair : tresses africaines, Yaralé Sport : self-défense féminin, Stop Dépigmentation : lutte contre la dépigmentation de la peau, Zéro Palu : lutte contre le paludisme, stand sur la vie affective et sexuelle, un atelier-stand perles pour enfants, un stand tournoi de Puissance 4.

Le public très nombreux s'est restauré aux stands café, crêpes, gâteaux...

Une scène ouverte a accueilli les prestations des artistes tel que Anais B, JyB, Myriam Ennahas ainsi que le défilé de deux stylistes Ak Style et Tabi Wear.

11e arrondissement

Maison de la vie associative et citoyenne du 11e Samedi 7 mars le matin

« Sanga »

Lecture de la pièce de théâtre portant sur la traite et le mariage forcé de jeunes filles mineures sur fond de musique rap. Écriture et mise en scène Clio Van de Walle. (Compagnie Indigo), une vingtaine de personnes très à l'écoute de cette lecture.

Samedi 7 mars l'après-midi

« Génération égalité, l'autonomisation des femmes »

Conférence-débat organisée par l'association Riposte Internationale en présence d'une vingtaine de personnes.

Samedi 14 mars

« La place des femmes kabyles dans les sociétés française et algérienne »

Conférence-débat menée par l'association AFKCO, une vingtaine de personnes était présente, du grand public et des associations domiciliées à la MVAC du 11°.

Samedi 14 mars * Événement annulé

Palais de la Femme. Forum associatif, conférence, exposition, création théâtrale En partenariat avec le Comité des métallos : 17° Parcours Filles - Femmes «Ouvrir les Voix/es »



La préparation du Parcours comporte deux phases de janvier à mars : la première consiste en une série d'ateliers artistiques croisés de peinture, écriture, mêlant artistes et préparatoires entre autres à des performances et expositions en phase finale. Les six ateliers ont été riches avec une moyenne de 18 à 25 participantes, malheureusement les restitutions du 14 mars n'ont pu avoir lieu tout comme le spectacle participatif de

Maghreb: «Toutes voiles dehors avec le MERFE» de la chorégraphe Saïda Naït-Bouda qui a été annulé ainsi que les actions prévues toute la journée au Palais de la Femme.

15° arrondissement

Du 26 février au 13 mars Point d'Accès au Droit du 15° et du 19°

« Mixité des métiers au-delà des préjugés »

Exposition conçue par l'association Créations Omnivores et le photographe Stanislas Kalimerov – qui a pour objectif de déconstruire les idées reçues sur les métiers, sur les compétences et les qualités dites féminines ou masculines et d'ouvrir une réflexion sur la question de la mixité et de l'égalité professionnelle, à travers la photographie : une jockey, une mécanicienne, une PDG de société d'export, une conductrice de poids lourds, une aiguilleuse du ciel, un esthéticien manucure...

L'idée était de créer une continuité dans l'exposition répartie entre les deux PAD. L'accueil de l'exposition a été particulièrement positif. Sa qualité et le graphisme des photos proposées poussent naturellement à la réflexion, ce qui a permis aux personnes accueillies au sein des PAD d'en profiter. Il est à noter que le PAD 15 est hébergé au sein d'une multi-structure. Ainsi, le public reçu est également celui de la MVAC (et toutes les associations du quartier qui en dépendent) et du PIMMS.

Le lien entre les deux PAD était un défi qui rétrospectivement n'était que les prémices de la mutualisation de ces deux services mise en place durant la crise sanitaire.

Du 4 au 6 mars

Permanences juridiques ouvertes au public dans les 2 PAD.

Mercredi 16 mars: permanence téléphonique au PAD 15°

En partenariat avec l'association Olympe qui œuvre pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société, la prise en charge et l'accompagnement des victimes dans leurs démarches judiciaires, sociales et professionnelles, et grâce à une équipe de professionnel-le-s spécialisé-e-s et de bénévoles formé-e-s à la prévention des violences sexistes et sexuelles, la prise en charge et l'accompagnement des victimes. Cette association exerce son action à Paris et notamment dans les territoires politiques de la ville.

Elle assure des permanences juridiques de proximité dans les MVAC, les PAD, les centres de Médiation familiale, les centres sociaux, les mairies d'arrondissement, et les associations.

Au total 23 personnes ont été suivies et une femme victime de violences a été accompagnée jusqu'à l'obtention d'une ordonnance de protection.

L'association a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité et de sérieux dès la mise en place du plan de continuité de service (17 mars) en suivant les personnes par téléphone lorsque l'accueil sur site n'était plus possible.

Tous les événements prévus ont donc pu être mis en œuvre malgré la crise sanitaire et les retours sont particulièrement positifs.

Jeudi 26 mars: Patronage laïque

« La maternité au prisme du handicap » * Événement reporté Association Femmes pour le dire, femmes pour agir.

Le colloque n'a pu se tenir, il pourrait être reporté à l'automne sous réserve de l'évolution sanitaire et de la disponibilité d'une salle.

17e arrondissement

Du 5 février au 31 mars

Maison de la vie associative et citoyenne du 17e

« De Femme en femmes »

Exposition de portraits de femmes par le photographe Gilles Lange du collectif Regards croisés.

* la durée de l'exposition a dû être écourtée suite à la crise sanitaire, néanmoins le collectif l'a mise en ligne sur son site.

Jeudi 12 mars

La MVAC du 17^e a pu maintenir ses diverses actions ayant pour thème la place des femmes dans différents pays.



Présentation d'un projet européen sur les femmes pionnières de l'union européenne, participation du public à un quiz autour des femmes élues au parlement européen, chansons avec musiciens sur la lutte des femmes, diaporama sur les femmes célèbres du Maghreb, témoignage d'une selfmade woman.

L'ambiance a été festive, instructive et interactive. Un ensemble de débats, d'images, de musique foisonnant mais cohérent qui s'est terminé en chansons, le public ravi étant invité à esquisser quelques pas de danse, chacun a pu prolonger les échanges autour d'une cordiale collation.

19e arrondissement

Samedi 7 mars - Parc de la Villette



5^{ème} édition de la Course **« Courons pour**

l'égalité!»

Association Libres terres des femmesCourse mixte et gratuite (de 4 et 8 km) pour faire avancer l'égalité femmes-hommes.

Près de 200 participant es dans le froid (mais pas de pluie) et la joie. Course chronométrée, organisée avec le soutien de la mairie du 19e et de l'association les Front Runners en présence de François Dagnaud maire du 19e et des élues, Andrea Fuchs, Yasmina Merzi.

Mercredi 11 mars

Bibliothèque Claude Lévi-Strauss * Événement reporté

« Pas pour les filles »

La rencontre avec Mélissa Plaza autour de son ouvrage *Pas pour les filles* qui est la première footballeuse professionnelle à obtenir un doctorat en parallèle de sa carrière avec une thèse sur les stéréotypes du genre a dû être annulée. La bibliothèque espère reporter cette rencontre en septembre 2020.

20^e arrondissement

Samedi 7 mars

Maison de la vie associative et citoyenne 20°

Association Les ateliers du travail

Permanence juridique sur les violences sexuelles et sexistes au travail, la juriste présente s'est entretenue longuement avec trois femmes qui ont pu obtenir une écoute, un soutien et de nombreuses informations juridiques.

Mercredi 18 mars * Événement reporté en 2021 Maison de la vie associative et citoyenne 20° « L'égalité professionnelle »

Théâtre–débat: La soirée était organisée par Les ateliers du travail avec la représentation « Par le trou de la serrure... » Duo théâtral comique sur la vie des concierges, bonnes, patronnes du 20ème siècle. Sujet intemporel, le spectacle traite des inégalités professionnelles, des discriminations dont les femmes subissent encore et toujours, les conséquences au quotidien sur leur travail.

La représentation devait être suivie d'un débat sur l'égalité professionnelle.

Dans le contexte d'urgence sanitaire l'événement n'a pu se tenir, l'association souhaite le reporter pour l'édition du 8 mars 2021.

Samedi 28 et dimanche 29 mars * Événement reporté Halle civique de Belleville (ancienne maison de l'air)

Le Comité métallos: 17° Parcours filles - Femmes «Ouvrir les Voix/ex»

Les deux jours d'exposition, de restitution des ateliers, des performances, concerts, contes, chansons pour enfants... doivent être reportés les 9, 10 et 11 octobre 2020 toujours à la Halle Civique.

Informations: Comité métallos – www.lesmetallos.org